



NOTICE SUR LES ILES ST-PIERRE ET MIQUELON.

Suite (1).

TOPOGRAPHIE.

Situation géographique. — Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont situées dans l'Océan Atlantique septentrional, à dix milles de la côte Sud de Terre-Neuve et à 667 myriamètres de Brest.

Île Saint-Pierre — L'île Saint-Pierre git par 46° 46' de latitude N. et 58° 30' de longitude O. dans le S.E. de l'île Miquelon. Sa plus grande longueur est de 7 kilomètres et demi, sa plus grande largeur de 5 kilomètres et demi et sa superficie de 2,600 hectares.

L'île Saint-Pierre n'est pour ainsi dire qu'un rocher granitique hérissé de nombreuses éminences. Elle est à peu près inculte et stérile. On y trouve du minerai de fer et de cuivre.

Il existe dans l'île une douzaine d'étangs poissonneux dont les plus grands peuvent avoir de 600 à 700 mètres de longueur; ces derniers communiquent en tout temps avec la mer.

Il n'y a que quelques ruisseaux qui grossissent à la fonte des neiges et fournissent aux habitants une eau claire et limpide. Les côtes de l'île sont hautes, escarpées et presque inabordables depuis le cap à l'Aigle, en allant vers le Nord et l'Ouest jusqu'à la pointe à Savoyard. Depuis cette pointe jusqu'au cap qui forme l'entrée de la passe du S.E. la rive est plus basse et l'on y trouve quelques anses abordables pendant le beau temps.

La rade et le port de Saint-Pierre se trouvent dans l'espace compris entre le cap à l'Aigle, au Nord, la pointe à Philibert, au Sud, et l'île aux Chiens à l'Est. La rade communique avec la plaine mer par trois passes dont la plus grande, celle du N.E., n'a pas moins de 900 mètres de longueur, et de 10 à 27 mètres de fond. Cette rade, abritée contre les vents de l'Est par l'île aux Chiens, est très-sûre, surtout du mois d'avril au mois de décembre; elle peut contenir environ 150 bâtiments. L'extrémité O.S.O. de la rade forme un port assez vaste pour recevoir à la fois cent navires du commerce, mais comme pour entrer, de la rade dans le port, il faut passer par un goulet étroit et peu profond (2), les bâtiments d'un faible tirant d'eau peuvent seuls y pénétrer. Tous les contours du port (3) sont occupés par des grèves disposées pour la sécherie de la morue.

Le bourg de Saint-Pierre, qui est le chef-lieu des deux îles, est situé au pied d'une colline et s'étend jusqu'au bord de la mer; sa plus grande longueur est d'un kilomètre environ. C'est le seul centre de population existant dans l'île.

Outre les rochers qui entourent l'île de Saint-Pierre, on compte sept îlots dépendants de cette île, savoir: le grand et le petit Colombier, au N.E.; l'île aux Chiens, l'île aux Vainqueurs, et l'île aux Pigeons; à l'Est, en face de la rade; et à 65 kilomètres dans le N.E., l'île Verte.

Île Miquelon. — L'île Miquelon située entre 47° 8' de latitude N. et 46° 47' et 58° 40' de longitude O. formait autrefois deux îles, la petite et la grande Miquelon, séparée par une passe qui était praticable aux navires. Mais depuis 1783 cette passe est comblée par les sables, et les deux îles se trouvent réunies par une espèce de chaussée.

La plus grande longueur de l'île Miquelon est de 36 kilomètres, — sa plus grande largeur est de 24 kilomètres et sa superficie est de 18,423 hectares.

L'île Miquelon est à 5 kilomètres environ de l'extrémité nord-ouest de l'île Saint-Pierre. Elle est, comme celle-ci, formée d'un roc granitique recouvert d'une faible couche de tourbe. Ses contours sont très-irréguliers; le centre de la partie nord de l'île, connue autrefois sous le nom de Grande-Miquelon, est montagneux et renferme du minerai de fer et quelques sources ferrugineuses.

Le plus grand ruisseau est celui qui porte le nom de Belle-Rivière dans la partie de l'île appelée la Petite-Miquelon ou Langlade. Les deux plus grands étangs, dont l'un communique avec la mer, sont situés dans la Grande-Miquelon.

A l'extrémité Nord de l'île, se trouve une base semi-circulaire, dont l'ouverture regarde l'Est et au fond de laquelle est un étang considérable. Il n'y a aucune communication entre la rade et l'étang; pendant l'hiver, les petites embarcations y sont trainées ou portées à bras.

Le bourg de Miquelon est situé au fond du port, il est distant d'environ 40 kilomètres du bourg de Saint-Pierre. *A continuer.*

On lit dans le *Moniteur universel*:

La visite que LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont daigné faire au concours régional ouvert au chef-lieu de l'Yonne, marque pour la ville d'Auxerre une date qu'elle inscrira précieusement dans ses annales.

Leurs Majestés étaient accompagnées, dans cette visite, de

LL. EExc. M. Béhic, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et M. Vuitry, ministre président du conseil d'Etat; de S. Exc. le général Fleury, grand écuyer; du général marquis de Toulongeon, aide-de-camp de service; de M. Frémyn, député de l'Yonne; de M. le baron Dupeyron, officier d'ordonnance; de M. le comte Du Manoir, chambellan; de M. Rainbeaux, écuyer; et de Mesdames la comtesse de Lourmel et la baronne de Viry, dames du Palais.

Sur le parcours du train impérial, les populations accourues aux abords des stations ont salué le passage de Leurs Majestés d'acclamations enthousiastes et des cris répétés de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!*

Vers midi et demi, le train impérial arrivait à la gare d'Auxerre où ces manifestations se sont renouvelées avec un élan qui a paru vivement toucher les Augustes Visiteurs. Le préfet, le maire, le général commandant le département ont reçu Leurs Majestés, qui ont pris place, avec leur suite, dans deux voitures à la Daumont qui les attendaient. Sur tout l'itinéraire assigné au cortège impérial, qui s'est dirigé d'abord vers la cathédrale, se pressait une foule compacte enthousiasmée, à peine contenue par la double haie que formaient depuis la gare jusqu'au champ du concours les sapeurs-pompiers de toutes les communes du département.

Dans les rangs de ces braves gens on remarquait le nombre de glorieux débris de nos héroïques phalanges du premier Empire, qui avaient tenu à honneur, dans cette circonstance solennelle, de revêtir leurs uniformes « par la victoire usés », selon l'expression du poète populaire.

Des arcs de triomphe de verdure décorés de trophées de drapeaux et d'aigles aux ailes déployées avaient été élevés sur trois points différents. Sur le premier, placé en avant du pont, sur la route de Lyon, apparaissaient les armes de la ville d'Auxerre, qui sont d'azur semé de billettes d'or, au lion d'or brochant sur le tout.

L'initiative particulière avait puissamment contribué à l'érection de ces monuments, gracieux symboles de l'allégresse générale. Toutes les maisons spontanément décorées de drapeaux par les habitants, les mâts vénitiens faisant flotter dans l'air leurs longues banderoles achevaient de donner à la ville un air de fête, parfaitement en harmonie avec la joie qui se lisait sur tous les visages.

Après la remise à l'Empereur des clefs de la ville par le maire d'Auxerre, Leurs Majestés se sont rendues à l'église cathédrale, où elles ont assisté à la messe qui a été célébrée par Mgr l'archevêque de Sens. L'Empereur s'est ensuite longuement entretenu avec Sa Grandeur et a daigné promettre une allocation de 30,000 francs pendant dix ans pour la restauration de la cathédrale, un des plus beaux édifices gothiques qui existent en France.

Au sortir de l'église, Leurs Majestés sont remontées en voiture, et, acclamées partout sur leur passage, elles ont mis pied à terre devant l'entrée du concours, où elles ont été reçues par le préfet et les sous-préfets du département, par M. Lecomte, député de l'Yonne, par le commissaire général du concours. Les membres du conseil général, des magistrats et des commerçants notables de la ville ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés. L'Empereur, donnant le bras à l'Impératrice, a passé successivement devant les conseillers municipaux, précédés de leurs maires, et rangés par cantons autour d'un square charmant improvisé comme par enchantement pour la circonstance. S. M. l'Impératrice était vêtue avec une élégante simplicité qui n'a échappé à l'attention d'aucune des dames nombreuses qui étaient présentes.

Lorsque Leurs Majestés ont eu pris place sous la tente richement décorée qui avait été disposée à leur intention, une députation de jeunes filles a été admise à l'honneur d'offrir à l'Impératrice un magnifique bouquet de fleurs naturelles et un écran brodé en soie au chiffre de Sa Majesté. L'Impératrice

(1) Extrait de la *Revue maritime et coloniale* (voir la *Feuille officielle* du 23 juin).

(2) Les travaux d'approfondissement de ce goulet sont envoyés d'exécution au moyen de chalans et de tenailles, en attendant l'arrivée d'un curé-môle accordé par le Département pour l'entier curage du port et de la rade de Saint-Pierre.

(3) Un quai de 134 mètres de longueur a été fait sous le commandement de M. de La Roncière, dans la partie Nord du port, devant les grèves Sylvain et Ravenel qui ont été déclassées.

a agréé cet hommage et a prononcé pour y répondre les plus gracieuses paroles. Après est venu le défilé des vigneron, portant des échantillons des vins des meilleurs crus de l'Yonne; puis le défilé des bûcherons, celui des élèves de la ferme-école de l'Orme-du-Pont, etc.

Leurs Majestés ont ensuite consacré plus d'une heure à visiter les différentes sections du concours. L'Empereur a particulièrement remarqué de beaux spécimens de la race bovine charolaise, et plusieurs machines ont fonctionné en sa présence.

Avant de quitter le concours, Sa Majesté s'est entretenu avec plusieurs personnes de la question de la navigation de l'Yonne et des travaux importants qui y sont en cours d'exécution. La question des chemins de fer départementaux a aussi appelé l'attention de Sa Majesté, qui a exprimé le vœu qu'une combinaison nouvelle fût trouvée pour qu'on pût financièrement réaliser ces chemins.

Une somme de 10,000 francs a été donnée par l'Empereur pour les établissements de bienfaisance d'Auxerre.

Vers quatre heures, Leurs Majestés reprenaient le chemin de la gare, saluées par les acclamations enthousiastes qui les avaient accueillies à leur arrivée, et aux cris répétés de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!*

On lit dans le *Moniteur*:

Le paquebot le *Pereire*, de la Compagnie générale transatlantique, dont l'arrivée à Brest, ce matin, a été annoncée par dépêche, vient d'accomplir un des plus rapides voyages d'aller et retour entre l'Europe et l'Amérique qui ait été encore constaté.

Parti de Brest le 31 mars, à quatre heures du soir, le *Pereire* mouillait devant New-York le 11 avril, à quatre heures du matin. En tenant compte d'un arêt forcée de 19 heures, en cours de traversée, ce paquebot avait aussi parcouru les 3,000 milles marins qui séparent Brest de New-York en 9 jours 17 heures, soit avec une vitesse moyenne de plus de 13 milles à l'heure.

La traversée de retour n'a été ni moins heureuse ni moins rapide.

Le 21 avril, à deux heures de l'après-midi, le *Pereire* quittait New-York, et le 1^{er} mai, à cinq heures du matin, -- c'est-à-dire après 9 jours et 15 heures, il était signalé devant Brest. Il réalisait ainsi de nouveau une vitesse moyenne de plus de 13 milles à l'heure.

Le *Pereire* a aussi franchi, en 19 jours et 8 heures, 2,000 lieues marines, représentant 11,124 kilomètres; il a donc atteint une vitesse moyenne de 24 kilomètres à l'heure.

Ce paquebot de la Compagnie générale transatlantique est, comme on le sait, un puissant bateau à hélice, de plus de 113 mètres de longueur. Il paraît intéressant de faire remarquer, pour donner une idée des dimensions de cette masse flottante, que sa longueur est, à un mètre près, celle du Grand-Hôtel dont la façade, sur le boulevard des Capucines, mesure 114 mètres 40 centimètres.

Le *Pereire* a ramené de New-York 29 passagers et un plein chargement de marchandises.

VARIÉTÉ.

LA FENÊTRE MURÉE.

Je me promenais un jour sur le bord d'une falaise, d'où l'on voyait la mer s'étendant au loin de tous côtés. Tout à coup, je fus surpris par une de ces averses subites et violentes, si fréquentes sur les rivages de l'Océan, et je courus pour me mettre à l'abri, vers une maisonnette isolée que j'apercevais à une centaine de pas.

Je frappai à la porte, on m'ouvrit, et le maître de la maison, ou plutôt de la cabane, m'accordant avec empressement l'hospitalité que je lui demandais, m'invita à m'asseoir auprès de son feu. C'était un homme au teint bronzé, aux cheveux gris et épais; il portait la veste de gros drap et le bonnet de laine des pêcheurs. Regardant autour de moi, je remarquai avec étonnement que la chambre n'était éclairée

que par la porte, dont la partie supérieure était vitrée, tandis qu'une large fenêtre pratiquée du côté de la mer, avait été murée.

Je demandais à mon hôte pourquoi il vivait dans cette demi-obscurité et s'était privé de la lumière du soleil, ainsi que de la vue de la mer.

— Oh ! monsieur, me répondit-il en soupirant, pour vous expliquer cela il faudrait vous raconter ma vie tout entière. Mais je puis vous dire la chose en deux mots :

Tel que vous me voyez, j'ai été pêcheur; depuis l'âge de quinze ans jusqu'à plus de quarante, j'ai vécu sur la mer; j'ai harponné la baleine et pêché la morue parmi les glaces du pôle; c'était une rude vie que celle-là; mais, que voulez-vous? j'y étais fait, je l'aimais par-dessus tout.

Mais un jour. — il y a de cela quinze ans, — un malheur arriva. Nous étions une trentaine de bateaux pêcheurs dans les parages de l'Islande, quand une tempête affreuse fondit sur nous. Les trente bateaux périrent, et tout les hommes avec. Moi seul j'eus le bonheur d'échapper à la mort, et je pus revoir le pays. Alors, je résolus, à cause de ma femme et de mes enfants, de ne plus m'embarquer, de renoncer au métier de marin.

Je n'ai pas manqué à ma résolution, mais ce n'a pas été sans peine, dans les premiers temps. Quand je voyais, par la fenêtre que voilà, la mer écumer sous la brise, et les barques de pêcheurs s'éloigner avec leurs voiles gonflées, la tentation me prenait; je ne pouvais plus y tenir, j'avais envie de courir au rivage et de sauter dans un des bateaux qui partaient.

C'est alors que j'ai fait murer cette fenêtre, afin de ne plus voir la mer et de ne plus être tenté. Depuis, je n'ai plus regardé que du côté des champs. J'ai défriché le coin de terrain que vous voyez, j'y cultive des légumes que je vendus un bon prix au village voisin, où les Parisiens viennent pendant l'été prendre des bains de mer. Maintenant, je suis cultivateur, maraîcher, paysan, tout ce qu'on voudra; je ne suis plus marin.

Le Grand Journal.

Un *diver* (plongeur), qui avait exploré en 1865 les débris d'un vaisseau naufragé sur les côtes de l'Ecosse, le *Dalhousie*, racontait un sombre épisode de l'histoire de l'alime. Chaque fois qu'il descendait dans la grande cabine, il trouvait une mère à genoux, dans l'attitude de la prière, et serrant ses deux enfants entre ses bras, tandis que d'autres cadavres étaient restés accrochés avec les ongles aux poutres des plafonds.

Un autre ouvrier entrait souvent dans une cabine, où il voyait une jeune femme aux cheveux dénoués que le mouvement de l'eau faisait flotter comme des algues.

-- Je me serais bien gardé, disait-il, de la troubler dans son sommeil ni de la déranger de sa couche : où aurait-elle pu trouver une plus paisible tombe?

On m'a parlé aussi d'un jeune militaire dont la fiancée avait péri dans un naufrage en revenant d'Australie. Ayant entendu dire que des plongeurs occupés à rechercher les restes du navire y avaient trouvé une jeune personne morte, il se familiarisa avec leurs pratiques et descendit au fond de la mer. Là, dans une cabine, il découvrit une jeune morte embaumée par l'eau de mer, qui laissait pendre hors de sa case une main à laquelle brillait l'anneau de fiancée. C'était bien elle!...

(Le Grand Journal.)

NOUVELLES MARITIMES.

Mouvements du Port.

BATIMENTS DE L'ÉTAT.

ARRIVAGES.

Le 21 juin. — Le 3 m. transport fr. l'*Abondance*, cap. Tournier, ven. de Sydney, chargé de charbon.

BATIMENTS DU COMMERCE.

Navires métropolitains :

Le 21 juin. — *Georges et Jeanne*, cap. Pherivong, ven. de St-Martin, chargé de sel.

Navires étrangers.

Le 20 juin. — goë. ang. *Emilie*, cap. Mc Leod, ven. du cap Breton, chargée de bois.

Le 21 juin. — goë. ang. *Industrie*, cap. Alard, ven. de la baie des Chaleurs, chargée de bois.

Le 22 juin. — goë. ang. *Thetle*, cap. Mc Pharson, ven. du cap Breton, chargée de bois et de bestiaux.

Le 23 juin. — goë. ang. *Advalorem*, cap. Boudrot, ven. de Miram-

Le 19 juin. — goëls. ang. *Georges*, cap. Aubin, ven. de *michi*, chargée de bois; — goëls. ang. *Souri*, cap. l'île du Prince Edouard, chargée de bois; — goëls. ang. *Souri*, cap. l'île du Prince Edouard, chargée de bestiaux; — *Mc Stand*, ven. de l'île du Prince Edouard, chargée de bestiaux; — *Mc Stand*, ven. de l'île du Prince Edouard, goëls. ang. *Garland*, cap. *Mc Donald*, ven. de l'île du Prince Edouard, chargée de bestiaux.

DÉPARTS.

Navires Métropolitains et goëlettes locales venant des bancs de pêche.

Navires métropolitains.

Le 20 juin. — 3 m. *Ville de Saint Valery*, cap. Tougard, 42 mille morues; — 3 m. *Adolphe*, cap. Fiquet, 30 mille morues; — *Saint André*, cap. Panier, 13 mille morues.

Le 22 juin. — 3 m. *Chimiste*, cap. Chaërel, 30 mille morues; — *Agléa*, cap. Compserveux, 80 mille morues.

Le 23 juin. — 3 m. *François Arago*, cap. Fiquet, 85 mille morues.

Goëlettes locales.

Le 17 juin. — *Sébastopol*, p. Chourito, 27 mille morues; — *Anna-Adèle*, p. Goudé, 21 mille morues; — *Marie-Emilie*, p. Quesnel, 23 mille morues; — *Elisa-Marie*, p. Detcheverry, 16 mille morues; — *Charles*, p. Sachet, 6 mille morues; — *Vague*, p. Girault, 16 mille morues; — *Bonita*, p. Legasse, 38 mille morues; — *Charles-Henry*, p. Chaudelair, 6 mille morues; — *Vengeur*, p. Delisle, 3 mille morues; — *Marie-Clémence*, p. Girardin, 2 mille morues; — *Tigre*, p. Coste, 28 mille morues; — *Zélia*, p. Brière, 25 mille morues; — *Pêcheur*, p. Barbu, 8 mille morues; — *Lion*, p. Coste, 26 mille morues; — *Mary-Frazer*, p. Mugabure, 32 mille morues; — *Sainte-Anne*, p. Lacoste, 28 mille morues; — *Brise*, p. Legalais, 26 mille morues; — *Fleur de Marie*, p. Lefèvre, 6 mille morues; — *Courageuse*, p. Jugon, 12 mille morues; — *Emma*, p. Fauchon, 3 mille morues; — *Léocadie*, p. Bonnet, 1 mille morues; — *Sensitive*, p. Girault, 3 mille morues; — *Unice*, p. Gautier, 7 mille morues; — *Junon*, p. Viré, 30 mille morues; — *Maria*, p. Quéméré, 5,500 morues; — *Ami*, p. Landrin, 17 mille morues; — *Sainte Anne*, p. Bernard, 34 mille morues; — *Argo*, p. Shilouette, 23 mille morues; — *Hortense*, p. Féron, 6 mille morues; — *Constance*, p. Lainé, 8 mille morues; — *Louise*, p. Fouché, 45 mille morues.

Le 18 juin. — *Emile-Edouard*, p. Girardin, 25 mille morues; — *Ecuréuil*, p. Lelong, 14 mille morues.

Le 19 juin. — *Clémence*, p. Gomérien, 15 mille morues; — *Emilie*, p. Coste, 2 mille morues.

Le 20 juin. — *Gentilla*, p. Thebaud, 10 mille morues; — *Eva*, p. Charpentier, 8 mille morues; — *Trois Sœurs*, p. Mouton, 14 mille morues; — *Hopefull*, p. Noury, 6 mille morues; — *Comète*, p. Dauvet, 5 mille morues.

Le 22 juin. — *Mouette*, p. Auffray, 1 mille morues; — *Mouette*, p. Lelorieux, 5 mille morues.

Le 23 juin. — *Providence*, p. Richard, 1 mille morues; — *Hironnelle*, p. Richard, 2,200 morues.

Navires métropolitains et étrangers partis pour diverses destinations :

Navires métropolitains :

Le 20 juin. — *Lusitanie*, cap. Jonecour, all. à Bordeaux, chargée de morue verte.

Le 22 juin. — *Sirène*, cap. Samson, all. à Nantes, chargé de morue verte.

Le 23 juin. — *Satellite*, cap. Macé, all. à la Rochelle, chargé de morue verte; — *Elvina*, cap. Benié, all. au Golfe Saint-Laurent, chargée de morue verte; — *Jeune Espérance*, cap. Penaud, all. à Nantes, chargé de morue verte; — *Julie et Marie*, cap. Gauchet, all. à Nantes, chargé de morue verte; — *Marie-Joséphine*, cap. Mancel, all. à Granville, chargée de morue verte; — *Céleste*, cap. Lainé all. à Bordeaux, chargée de morue verte.

Le 25 juin. — *Jeune Ludovic*, cap. Simon, all. à Bordeaux, chargé de morue verte; — *Violette*, cap. Leverque, all. à Bordeaux, chargé de morue verte; — *Léonie*, cap. Thébaut, all. à Bordeaux, chargée de morue verte; — *Saint-Clair*, cap. Rouillé, all. à Cette, chargé de morue verte.

Navires étrangers.

Le 19 juin. — goëls. ang. *Elisabeth*, cap. *Mc Donald*, all. à Sydney, sur lest.

Le 21 juin. — goëls. ang. *Mary*, cap. Maurisse, all. au cap Breton, sur lest; — goëls. ang. *Mary-Elisabeth*, cap. King, allant à Sydney; — *Sisters*, cap. Beaufils, all. à Sydney, sur lest.

Le 23 juin. — goëls. ang. *Smith Edridge*, bap. Chason, all. à Sydney, sur lest; — *Four Brothers*, cap. Boutin, all. à Sydney, sur lest.

Le 25 juin. — goëls. ang. *Enoch Rener*, cap. Malard, all. à Sydney, sur lest.

Navires Métropolitains et goëlettes locales allant au banc de pêche.

(Dates de l'expédition au bureau de l'inscription maritime.)

Navires métropolitains.

Le 16 juin. — *Dadin*, cap. Delisle; — *Saint-Louis*, cap. Lefebvre; — *Nive*, cap. Rachinel; — *Duc de Penthièvre*, cap. Benoit; — *Espérance* n° 1, cap. Lelandais; — *Henriette*, cap. Triquet; — *Rose*, cap. Magnan; — *Jacques*, cap. Fontaine; — *P. F.*, cap. Jolly; — *Colombe*, cap. Leplatois; — *Magdeleine*, cap. Moré; — *Angéline*, cap. Hue.

Le 21 juin. — *Alliance*, cap. Couturier; — *Héloïse*, cap. Berginal; — *Espérance* n° 2, cap. Bidel; — *Aimée*, cap. Gayran; — *Pugel*, cap. Le Riquier; — *Neptune*, cap. Bertel; — *Victor Hugo*, cap. Lemarchand; — *Alice*, cap. Savary; — *Augusta*, cap. Guions; — *Georges*, cap. Carpentier; — *Julie*, cap. Leblond; — *Aimable Marie*, cap. Touze; — *Aimé-Alfred*, cap. Moré; — *Hortense*, cap. Poussier; — *Charles et Maria*, cap. Malandain; — *Béranger*, cap. Burette; — *Emma*, cap. Dumouchel; — *Société*, cap. Massu; — *Liquidateur*, cap. Chambert; — *Provvidence*, cap. Populaire; — *Fabien*, cap. Raoult; — *Célestine*, cap. Raoult; — *Colombier*, cap. Rondel; — *Edouard*, cap. Legendre; — *Martin-Pêcheur*, cap. Vauluisant; — *Deux Empereurs*, cap. Palfrey.

Le 22 juin. — *Marie Eugénie Elisabeth*, cap. Salomon; — *Victoria*, cap. Allain; — *Astre des mers*, cap. Gautier; — *Hippolyte*, cap. Amour; — *Analote*, cap. Pioche; — *Julie*, cap. Abraham; — *Gallilée*, cap. Dupendant; — *Marie*, cap. Leber; — *Montpeyrou*, cap. Magnant; — *Augustine*, cap. Raoult; — *Gustave*, cap. Forcel; — *Grand Banc*, cap. Robine.

Le 23 juin. — *Aylaée*, cap. Compserveux; — *Louis*, cap. Boulé; — *Roland*, cap. Lamort; — *Amitié*, cap. Bourdet; — *Tour Malakoff*, cap. Alard; — *Maréchal de Turenne*, cap. Dechanteloup; — *Fernand*, cap. Argentin; — *Gustave*, cap. Giraud; — *Deux-Sophie*, cap. Pinsonnet; — *Jean-Bart*, cap. Panchout; — *Clarisse*, cap. Bisson; — *Deux-Mères*, cap. Leroy; — *Jeune-Lucy*, cap. Hervé; — *Gustave-Adolphe*, cap. Bouteillier; — *Hippolyte-Marie*, cap. Gayran; — *Belle Rebeca*, cap. Galissard.

Le 25 juin. — *Alma*, cap. Duboc; — *François Arago*, cap. Fiquet; — *Pierre Philippe*, cap. Burel; — *Léonie*, cap. Fouace; — *Amiral Desfossés*, cap. Terrier; — *Félicité*, cap. David; — *Joseph Légal*, cap. Blondel; — *Mathilde*, cap. Lebourg; — *Maréchal Péliquier*, cap. Augais; — *Adolphe et Valérie*, cap. Fiquet; — *Narcisse*, cap. Savalle; — *Industrie*, cap. Plé; — *Bayonnaise*, cap. Besnier; — *Ville de S-Valery en Caux*, cap. Tougard; — *Sainte-Anne*, cap. Perier; — *Emilie*, cap. Leroux; — *Bonté du pêcheur*, cap. Drouaux; — *Victor*, cap. Caron; — *Bayard*, cap. Galissard; — *Vauquelain*, cap. Abraham; — *Aleth*, cap. Salomon; — *Bois-Rosé*, cap. Poré; — *Désiré-Gustave*, cap. Rousset; — *Ville de Fécamp*, cap. Lefrançois; — *Duquesne*, cap. Poussier; — *Duguay-Trouin*, cap. Patel; — *Indécis*, cap. Le Gaignoux; — *Sainte-Marie Reine des mers*, cap. Seigneur.

Le 26 juin. — *Clara*, cap. Amptil; — *Armorican*, cap. Leroy.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

LE BULLETIN

Des Actes administratifs de la Colonie

NUMÉRO DE JANVIER 1866.

PRIX : 1 FRANC.

(Nous serons en mesure de livrer d'ici à la fin du mois le n° de Février)

CERTIFICAT DE CHARGEMENT

(PÊCHE DE LA MORUE.)

PRIX : 10 CENTIMES.

LA FEUILLE OFFICIELLE

Paraissant tous les Jeudis.

PRIX : 50 CENTIMES.

Les Demandes d'abonnement à la FEUILLE OFFICIELLE doivent être adressées à l'Imprimerie.